



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° 3310-P-AU-SD

RÉGIME DE L'ASSUJETTI UNIQUE (art. 256 C du CGI)
DÉCLARATION ANNUELLE DE PÉRIMÈTRE



N° 16245*01
MODÈLE OBLIGATOIRE

SITUATION DU PÉRIMÈTRE DE L'ASSUJETTI UNIQUE AU 1ER JANVIER DE L'ANNÉE : - - - -

Adresse du service

Identification de l'assujetti unique	Nom ou dénomination	
	Adresse	

N° d'identification de l'assujetti unique | | | | | | | | | |

N° de TVA intracommunautaire de l'assujetti unique

ATTENTION : ce formulaire concerne uniquement l'assujetti unique défini à l'art. 256 C du CGI.

I : Liste des entreprises membres de l'assujetti unique au 1^{er} janvier - - - - (N)

Cocher la case de la colonne « Nouveau membre » si l'entreprise est entrée dans le périmètre de l'assujetti unique au 1^{er} janvier N.

I (suite) : Liste des entreprises membres de l'assujetti unique au 1^{er} janvier - - - - (N)

Cocher la case de la colonne « Nouveau membre » si l'entreprise est entrée dans le périmètre de l'assujetti unique au 1^{er} janvier N.

II : Liste des entreprises qui ont cessé d'être membres de l'assujetti unique en cours d'année N-1